

L'insertion des sortants diplômés 1998 de l'UNSA Une conjoncture économique favorable mais de fortes disparités d'insertion

Les sortants des UFR "Lettres Arts Sciences Humaines", "Sciences" et "Droit, Sciences Politiques, Economie et Gestion" de l'Université de Nice-Sophia Antipolis ont été enquêtés trois années après avoir quitté l'université. Ils sont entrés sur un marché du travail marqué par la reprise économique. Ils ont donc intégré le marché du travail dans un contexte favorable et leur insertion s'en est trouvée favorisée. Mais derrière cette performance d'ensemble existent de fortes disparités entre les différentes UFR.

Les premiers pas dans la vie active sont un moment déterminant pour l'avenir professionnel des jeunes diplômés. En 1998 une étude complète sur l'insertion professionnelle des jeunes étudiants sortis en 1994 de l'Université de Nice Sophia-Antipolis repérait les principales caractéristiques de leur devenir professionnel (Frickey et Primon, 1998) et montrait que la fin du cursus universitaire n'est pas synonyme d'emploi direct, même pour des niveaux élevés de qualification. Pour autant, trois ans après l'obtention de leur diplôme, les jeunes étudiants de l'Université de Nice-Sophia Antipolis étaient en grande majorité insérés de manière stable dans le système d'emploi.

Cette nouvelle enquête portant sur l'observation de 3 premières années de vie active des jeunes entrés sur le marché du travail en 1998 permet d'actualiser des données d'insertion dans le cadre d'un environnement économique plus favorable. En effet en 2001 la forte hausse de l'emploi s'est poursuivie et accompagnée d'une baisse générale des emplois à durée limitée et du temps partiel¹.

Il est important de préciser que cette enquête porte sur des sortants de l'UNSA hors IUFM. Cette limitation du champ a un impact non négligeable sur l'insertion globale d'une filière de formation (car le professorat peut représenter

une part importante du débouché de certaines formations, notamment en 2^{ème} cycle).

Un premier emploi plutôt stable

Dans bien des cas le premier emploi est un emploi qui se prolonge dans la durée. D'une part, la moitié des anciens étudiants de l'UNSA avaient déjà cet emploi lorsqu'ils ont quitté l'université (53%). D'autre part, trois ans après, lors de l'interrogation, 50% des étudiants n'avaient pas changé d'employeur. Les différences de caractéristiques entre l'emploi à la date de l'enquête et le premier emploi lors de la comparaison entre les deux emplois s'en trouvent donc atténuées.

Une période d'insertion différente selon les filières

5 mois sont nécessaires en moyenne pour trouver un premier emploi à la sortie de l'UNSA. Le CEREQ a construit un indicateur qui met en regard la rapidité à occuper un emploi et la stabilité de l'emploi trouvé. L'accès à l'emploi est ainsi synthétisé en 4 cas de figures combinant le rythme d'accès (lent/rapide) et la durée de l'emploi (brève/longue).

¹ Source : Enquête Emploi, Insee

Tableau 1 : Accès au 1^{er} emploi

	SANS EMPLOI	ACCES RAPIDE ET EMPLOI LONG	ACCES RAPIDE ET EMPLOI COURT	ACCES LENT ET EMPLOI LONG	ACCES LENT ET EMPLOI COURT
Droit - Sciences Economiques	2,5%	53,4%	16,6%	17,4%	10,1%
Lettres - Langues - Sciences Humaines	3,3%	41,4%	24,0%	15,5%	15,7%
Sciences	6,0%	46,6%	19,1%	13,5%	14,7%
TOTAL	3.6%	47.8%	19.7%	15.9%	13.0%

Accès rapide = 3 mois ou moins. Durée longue = 12 mois et plus

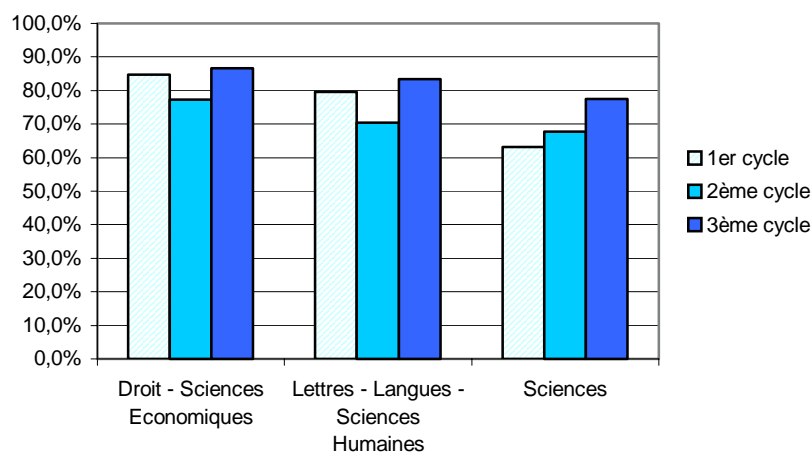
En moyenne, les sortants de l'UNSA ont été 68% à avoir eu un accès qualifié de « rapide » mais dans 20% des cas cet accès rapide n'est pas synonyme d'une stabilité d'emploi.

Ce sont les sortants de droit et sciences économiques qui allient à la fois rapidité et stabilité. En effet, tous cycles confondus leur accès est sensiblement plus rapide et la durée de ces emplois est supérieure à un an. Bien qu'étant légèrement moins nombreuses à n'avoir connu aucun emploi durant leurs trois premières années de vie active (2.8% contre 4.9% pour leurs homologues masculins), les jeunes femmes

ont globalement mis plus de temps pour trouver leur 1^{er} emploi (30.5% ont mis plus de 3 mois pour trouver leur 1^{er} emploi contre 24.5% pour les hommes).

Après trois années de présence sur le marché du travail on pourrait s'attendre à ce que les taux d'emploi soient liés au niveau de formation atteint. On constate en fait que les diplômés de 2^{ème} cycle se trouvent moins fréquemment en situation d'emploi que les diplômés de DEUG. D'autre part, ce sont les scientifiques qui ferment la marche avec les plus faibles taux d'emplois, quel que soit le cycle universitaire atteint.

Graphique 1 : Taux de présence en emploi sur les 3 années d'observation



Un diplôme élevé ne préserve pas toujours du chômage

Trois ans après la sortie de l'UNSA le taux de chômage global s'élève à 8.1%, soit un taux légèrement plus élevé que la moyenne des autres universités de province (7.5%)². De manière

² Les universités d'Ile-de-France ont été exclues pour la comparaison au regard de la spécificité de l'insertion des sortants d'Ile-de-France.

générale, les plus diplômés sont plus fréquemment en emploi en 2001. Mais cette « hiérarchie » n'est pas respectée pour toutes les filières. Par exemple, les diplômés des filières scientifiques de 2^{ème} cycle présentent un taux de chômage plus faible que les diplômés de 3^{ème} cycle, même si ces derniers connaissent des emplois moins précaires et moins de déclassement. Il est probable que les 3^{ème} cycles soient plus exigeants et préfèrent se mettre en

situation d'attente (situation souvent constatée dans l'analyse de l'insertion des diplômés d'écoles d'ingénieurs).

Autre constat, à la différence des diplômés de 3^{ème} cycle, les taux de chômage parmi les diplômés de 2^{ème} cycle ne diffèrent pas sensiblement.

Tableau 2 : Taux de chômage en mars 2001

	Droit Sc. Eco	LSH	Sciences	UNSA
1 ^{er} cyc.	18.2%	8.3%	28.6%	15.5%
2 ^{ème} cyc.	8.6%	9.7%	5.6%	8.6%
3 ^{ème} cyc.	3.8%	0%	8.4%	5.1%

Après trois années de présence sur le marché du travail, les emplois deviennent moins précaires...

Alors que la moitié des diplômés de l'UNSA ont été embauchés au premier emploi avec un contrat précaire (CDD ou autres formes de contrats temporaires), trois ans après, à la date de l'enquête, leur statut a évolué vers une plus grande stabilisation. Les trois quarts d'entre eux sont maintenant employés avec un contrat à durée indéterminée ou occupent un poste de fonctionnaire. Et il n'est alors pas étonnant de constater que 70% de la population en emploi déclare ne pas rechercher un autre emploi.

...mais des poches de précarité subsistent

Malgré cette stabilisation d'ensemble, trois ans après la sortie des études, la précarité touche toujours une proportion non négligeable d'étudiants sortants de l'UNSA. Parmi ceux-ci figurent notamment les diplômés de 2^{ème} cycle de l'UFR lettres, arts et sciences humaines (44% d'entre eux sont employés avec un contrat temporaire contre 27% en moyenne pour l'ensemble des filières).

La majorité des 3ème cycles deviennent cadres

A la date de l'enquête, soit trois ans après la sortie des études, 70% des diplômés de 3^{ème} cycle, toutes filières de formation confondues, ont obtenu un emploi de cadre. C'est seulement à ce niveau de formation que les diplômés en lettres arts et sciences humaines connaissent une

situation proche de celle des diplômés en droit et sciences économiques (avec environ 2/3 de cadres de part et d'autre). Avec 80% de cadres, les diplômés de sciences sont ceux qui trouvent le plus d'emplois en rapport avec leur niveau de formation. Ces postes de cadres correspondent plus souvent à des postes d'ingénieurs en entreprise (72%) ou à des postes de professeurs et professions scientifiques (25%).

Quelle que soit la filière de formation, les DEUG diplômés sont principalement salariés sur des postes d'employés ou d'ouvriers (près de 57%). Ils ne sont que 27% à exercer une profession intermédiaire et 12% à être cadre. On obtient sensiblement les mêmes résultats au niveau des autres universités de province. Une exception cependant, les diplômés de DEUG de LASH qui, dans près de 70% des cas, sont occupés sur des postes d'employés (la moyenne des universités de province est de 41%).

Les diplômés de deuxième cycle de LASH sont également affectés d'un déclassement plus conséquent : seulement 19% d'entre eux ont un emploi de cadre contre 24% pour la moyenne des universités de province. Les diplômés des autres filières sont pour environ 1/3 d'entre eux sur des postes de cadres (31% pour les licences et maîtrises en sciences et 35% en droit et sciences économiques).

Tableau 3 : Part de cadres à l'enquête

	Droit Sc. Eco	LSH	Sciences	UNSA
1 ^{er} cyc.	20.0%	7.7%	16.7%	12.2%
2 ^{ème} cyc.	34.7%	19.4%	31.4%	27.4%
3 ^{ème} cyc.	64.0%	66.7%	79.4%	69.2%

Cinq grands secteurs recruteurs

Trois ans après la sortie, cinq secteurs d'activité concentrent 80 % de l'emploi des anciens étudiants : ce sont les secteurs "éducation, santé, action sociale" et ceux des "services aux entreprises" (la moitié des emplois à eux deux) ; viennent ensuite les secteurs "administration", "commerce" et "services aux particuliers".

Les scientifiques sont très présents dans les services aux entreprises : plus de 40% d'entre eux travaillent dans ce secteur d'activité. Les entreprises de ce secteur sont fréquemment des

structures de taille importante (57% d'entre elles comptent plus de 50 salariés). Elles attirent une population très masculine : 54% des diplômés scientifiques de sexe masculin travaillent dans ce secteur contre seulement 18% des jeunes femmes.

Les diplômés de LASH travaillent principalement dans le secteur de l'éducation, la santé et l'action sociale (33%) et au sein de petites structures (42% sont dans des établissements de 1 à 9 salariés). Plus de la moitié des diplômés de licences et maîtrises en LASH sont dans le secteur public (qui recouvre en partie le secteur de l'éducation et de l'administration).

Pour les diplômés de droit et sciences économiques, à l'instar de leurs collègues scientifiques, le secteur des services aux entreprises représente le premier débouché (plus de 30% des jeunes de ces filières sont employés dans ce secteur d'activité). Mais ici, le sexe n'est pas discriminant : hommes et femmes se dirigent vers les "services aux entreprises" dans des proportions semblables.

Le secteur "Education, Santé, Action sociale", attire deux fois plus de femmes que d'hommes de cette filière (20% de femmes contre 10% d'hommes). Dans leur ensemble les diplômés en droit et sciences économiques se répartissent de manière assez uniforme dans des établissements de toutes tailles.

Les salaires en rapport avec le niveau du diplôme et la filière, mais des différences selon le sexe

A la date de l'enquête le salaire médian pour l'ensemble de la population enquêtée est de 1.403 EUR³. Il est étroitement lié au niveau du diplôme, partant de 1.067 EUR pour les diplômés de DEUG et culminant à 1.812 EUR pour les titulaires d'un doctorat.

Sur l'ensemble des sortants, les femmes sont nettement infériorisées sur le plan du salaire par rapport à leurs condisciples masculins : leurs salaires sont inférieurs de 30% en moyenne, tous niveaux de diplôme confondus. Néanmoins, un

³ Il s'agit du salaire net mensuel (fixe+commissions le cas échéant) en euros. La médiane précise le niveau de salaire en dessous duquel on trouve la moitié de la population observée.

niveau de diplôme élevé atténue ce différentiel : en DEUG l'écart est maximal (39%) alors que pour les titulaires de thèses l'écart se réduit (5%).

Chez les hommes comme chez les femmes, les salaires les plus bas sont observés pour les diplômés de LASH. En revanche c'est chez eux qu'il existe la plus forte équité entre les salaires des deux sexes ; ce qui peut se comprendre au regard des secteurs recruteurs des LASH (éducation, administration...).

Tableau 4 : Salaire médian de l'emploi à la date de l'enquête

	Droit Sc. Eco	LSH	Sciences	UNSA
1 ^{er} cyc.	1189	1032	1143	1067
2 ^{ème} cyc.	1448	991	1347	1273
3 ^{ème} cyc.	1760	1525	1982	1781

Le questionnaire de l'enquête "Génération 98" comportait plusieurs questions sur la perception qu'avaient les personnes enquêtées au sujet de leur emploi. L'une d'entre elles concernait le degré de satisfaction rattaché au salaire à la date de l'enquête. Si on s'attache à regarder la distribution entre d'une part ceux qui s'estiment "très bien payé" ou "plutôt bien payé" et d'autre part "plutôt mal payé" ou "très mal payé", ce sont en moyenne 2/3 des individus qui estiment être satisfaits de leur niveau de rémunération. Il ne se dégage pas de différences significatives selon les cycles ou les filières de formation, pas plus qu'en fonction de la catégorie socioprofessionnelle ou du secteur d'activité de l'employeur (public ou privé). Le salaire ne semble donc pas être un élément prépondérant lors de leur début de vie active, pour eux « mettre le pied à l'étrier » apparaît être plus important.

Une amélioration de leur insertion par rapport à la génération précédente

Comparés à leurs prédécesseurs sortis diplômés en 1994 de l'UNSA, leur situation à l'égard du marché du travail s'est nettement améliorée : le taux de chômage 3 ans après leur sortie de l'université est en net recul (il passe de 12% à

8%) et le délai d'accès au premier emploi s'est raccourci. Mais les diplômés de l'UNSA étant fortement ancrés dans leur région, l'évolution de leur situation professionnelle est liée principalement

à la situation économique de la région. Et la minorité qui s'est montrée mobile (principalement vers l'Île-de-France) connaît une meilleure insertion.

Tableau 5 : Tableau récapitulatif de l'insertion des jeunes sortis de l'UNSA en 1998

Filières		Durée moyenne d'accès à l'emploi (en mois)	Part du temps passé au chômage	Taux de chômage mars 2001	Part des emplois précaires en mars 2001	Part de cadres en mars 2001	Salaire médian en 2001 (en EUR)	Effectifs
Droit, Sc. Eco., AES.	1^{er} cyc.	0.9	12.6%	18.2%	30.0%	20.0%	1189	22
	2^{ème} cyc.	4.2	11.6%	8.6%	12.2%	34.7%	1448	239
	3^{ème} cyc.	3.0	8.8%	3.8%	16.1%	64.0%	1760	215
	Total	3.5	10.4%	6.9%	14.9%	47.9%	1525	476
Lettres, Langues, Sc. Humaines.	1^{er} cyc.	4.7	11.4%	8.3%	30.8%	7.7%	1032	64
	2^{ème} cyc.	4.9	13.2%	9.7%	44.6%	19.4%	991	271
	3^{ème} cyc.	4.6	5.8%	0.0%	16.0%	66.7%	1525	27
	Total	4.9.	12.3%	8.7%	39.8%	21.6%	1067	362
Sciences	1^{er} cyc.	1.5	18.8%	28.6%	22.2%	16.7%	1143	30
	2^{ème} cyc.	5.7	14.5%	5.6%	20.9%	31.4%	1347	98
	3^{ème} cyc.	2.8	13.2%	8.4%	12.1%	79.4%	1982	123
	Total	3.8	14.4%	9.7%	16.6%	54.5%	1635	251
Ensemble UNSA	1^{er} cyc.	3.2	13.5%	15.5%	28.9%	12.2%	1067	116
	2^{ème} cyc.	4.8	12.8%	8.6%	28.0%	27.4%	1273	608
	3^{ème} cyc.	3.0	10.1%	5.1%	14.8%	69.2%	1781	365
	Total	4.0	12.0%	8.1%	23.4%	40.9%	1403	1089

La source de données provient de l'enquête « Génération 98" réalisée par le Céreq en 2001 auprès de tous les sortants du système éducatif. Afin de permettre des exploitations sur les sortants de l'université de Nice, une extension de l'échantillon a été réalisée sur les sortants de 2^{ème} et 3^{ème} cycles.

L'ensemble des individus de la base de sondage en 2ème et 3ème cycles à l'UNSA ont fait partie de l'échantillon d'enquête, soit un total de 2.510 individus.

Concernant le diplôme obtenu (DEUG, DEA...) il ne s'agit pas nécessairement du diplôme obtenu l'année de sortie (en 1998). En effet si l'individu n'a pas obtenu son diplôme en 1997-98 il sera analysé avec le diplôme antérieur à sa « classe » de sortie. Ce qui signifie que les licences en échec seront considérées comme des diplômés de DEUG et les sortants de thèses non diplômés comme des diplômés de DEA. Il n'y a donc pas, dans cette enquête sur l'insertion des jeunes de l'UNSA, de sortants directs de DEUG.

Pour en savoir plus :

RECOTILLET I., SIGOT J.C., *Les diplômés de l'Université et l'emploi. Entrée dans la vie professionnelle des étudiants sortis de l'UNSA en 1998*, 90 p. Etudes et Documents N° 20 OVE-UNSA, janvier 2003.

FRICKEY A. PRIMON J.-L. *Les diplômés de l'Université et l'emploi. Entrée dans la vie professionnelle des étudiants sortis de l'UNSA en 1994*, OVE-UNSA, Etudes et Documents N° 13 oct. 1998

CEREQ, *Génération 98 : à qui a profité l'embellie économique ?*, Bref No.181.

CEREQ, *Géographie de l'insertion professionnelle. Plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud*, Bref No. 186.

CEREQ, *Quand l'école est finie...*, 2002.

OVE-UNSA, *UFR Droit, Sciences Economiques et Gestions, une insertion professionnelle difficile*, In-Folio No. 11

Responsable de l'étude : Alain FRICKEY

Dossier réalisé par Jean-Claude SIGOT

Octobre 2003

Les documents de l'OVE-UNSA sont consultables en ligne sur le site de l'Université de Nice-Sophia Antipolis :

www.unice.fr/ove

Observatoire de la Vie Etudiante, Université de Nice-Sophia Antipolis,
Pôle Universitaire Saint-Jean d'Angély, 24 av. des Diables Bleus, 06357 Nice cedex 4
Tel : 04 92 00 11 78/80 – Fax : 04 92 00 13 94 – E-mail : denche@unice.fr